

### ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ



### EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC



**À NE PAS DÉPOSER**  
AMPOULES ET NÉONS - VAISSELLE - POTS DE FLEURS - MIROIRS

### EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



**À NE PAS DÉPOSER**  
TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

### DÉCHETS VÉGÉTAUX

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX SERONT DÉSORMAIS COLLECTÉS DANS LES BACS DISTRIBUÉS AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2025\*

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES



**À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**  
TRONCS ET SOUCHES D'ARBRES, BRANCHES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 6 CM, OBJETS EN BOIS, CAGETTES ET POTS DE FLEURS

**À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES**  
DÉCHETS ALIMENTAIRES

**À NE PAS DÉPOSER**  
LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

### OBJETS ENCOMBRANTS

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS



**À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**  
PRODUITS CHIMIQUES QUI PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ (POTS DE PEINTURE, VERNIS, INSECTICIDES, HUILES...)  
PNEUS  
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER) : FOUR, TV, FRIGO...

\* Si vous n'avez pas reçu votre bac, rendez-vous sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr); rubrique "Mes démarches".

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

## LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE [GRANDPARISGRANDEST.FR](http://grandparisgrandest.fr)

### À NOTER :

- L'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le Territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil).
- Dépôt limité à 1 m<sup>3</sup> par jour et jusqu'à 4 m<sup>3</sup> par semaine maximum par foyer.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule ne respectant pas ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

### JUSTIFICATIFS :

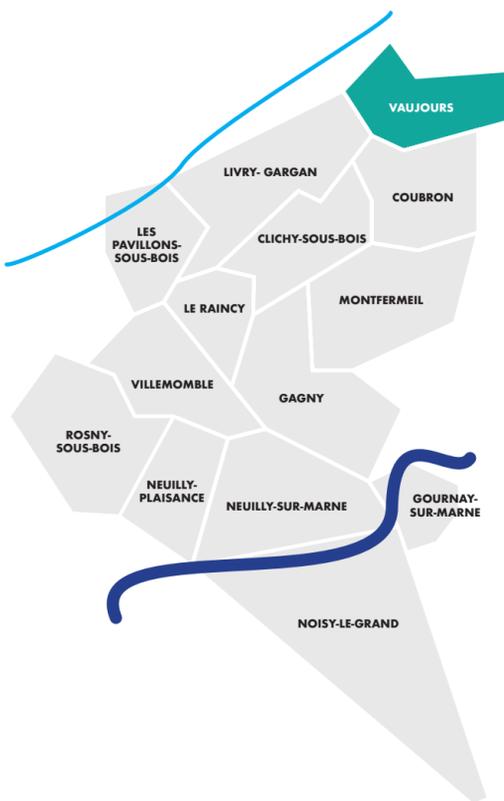
#### POUR OBTENIR UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

**Par internet :** remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

**Par courrier :** remplir le formulaire et nous le transmettre accompagné des photocopies des pièces justificatives et vos coordonnées (adresse + téléphone) :

**GRAND PARIS GRAND EST**  
Direction Prévention et Gestion des Déchets  
11, boulevard du Mont d'Est  
93160 Noisy-le-Grand



### + INFOS

#### CLIC INFO DÉCHETS

TOUTES VOS INFOS EN UN COUP D'ŒIL !

Retrouvez les jours de ramassage de vos poubelles, les points d'apport volontaire et les déchèteries proches de chez vous sur notre carte interactive.

- Rapide et efficace, cet outil vous géolocalise grâce à l'adresse de votre domicile.
- Visualisez votre calendrier personnalisé !



#### AVEC LA RECYCLERIE 3R, DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

#### INUTILE POUR VOUS ?

Ne jetez plus vos objets, offrez-leur une seconde vie !

#### OBJETS ACCEPTÉS :

Mobilier (attention pas de matelas), appareils électroménagers / électriques, vaisselle, décoration, articles de maison / bricolage / jardinage / sport, livres, jeux, jouets, vêtements, tissus, cuivre, laiton, tous types de métaux hors ferraille, bois massif, contreplaqué épais en bon état, palettes / tourets, peintures.

#### VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS AUX HORAIRES SUIVANTS :

- Du mercredi au samedi : 9h - 16h45
- Dimanche : 9h - 13h30

#### AU 1 AVENUE DES MARCHANDISES À NEUILLY-SUR-MARNE

Lors de votre visite, n'hésitez pas à demander le programme des ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets !

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

## 6 DÉCHÈTERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONTFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

**IMPORTANT**  
CHANGEMENT DES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025

### LIVRY-GARGAN

60, RUE DE VAUJOURS  
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

### LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

9, BOULEVARD DE PARIS  
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

### VILLEMOMBLE

ALLÉE DU PLATEAU  
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

### NEUILLY-SUR-MARNE

AVENUE DES MARCHANDISES  
LUNDI ET VENDREDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS



### RECYCLERIE 3R NEUILLY-SUR-MARNE

AVENUE DES MARCHANDISES  
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 18H  
DIMANCHE : 9H30 - 13H30  
FERMÉ LES LUNDIS, MARDIS ET JOURS FÉRIÉS  
HORAIRES DES DÉPÔTS :  
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 16H45  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
DÉPÔTS FERMÉS LES LUNDIS ET MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

### VAUJOURS

ROUTE DE COUNTRY  
DÉCHÈTERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE. ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

### GAGNY

3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES  
RÉ-OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2025.  
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

### NOISY-LE-GRAND

9, RUE DE LA PLAINE  
FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE POUR TRAVAUX AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2025.  
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30  
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30  
SAMEDI : 9H - 17H30  
DIMANCHE : 9H - 13H30  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS



GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHÈTERIES.

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET [GRANDPARISGRANDEST.FR](http://GRANDPARISGRANDEST.FR)

# JE REPÈRE MA RUE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS, OBJETS ENCOMBRANTS)



## ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI ET JEUDI



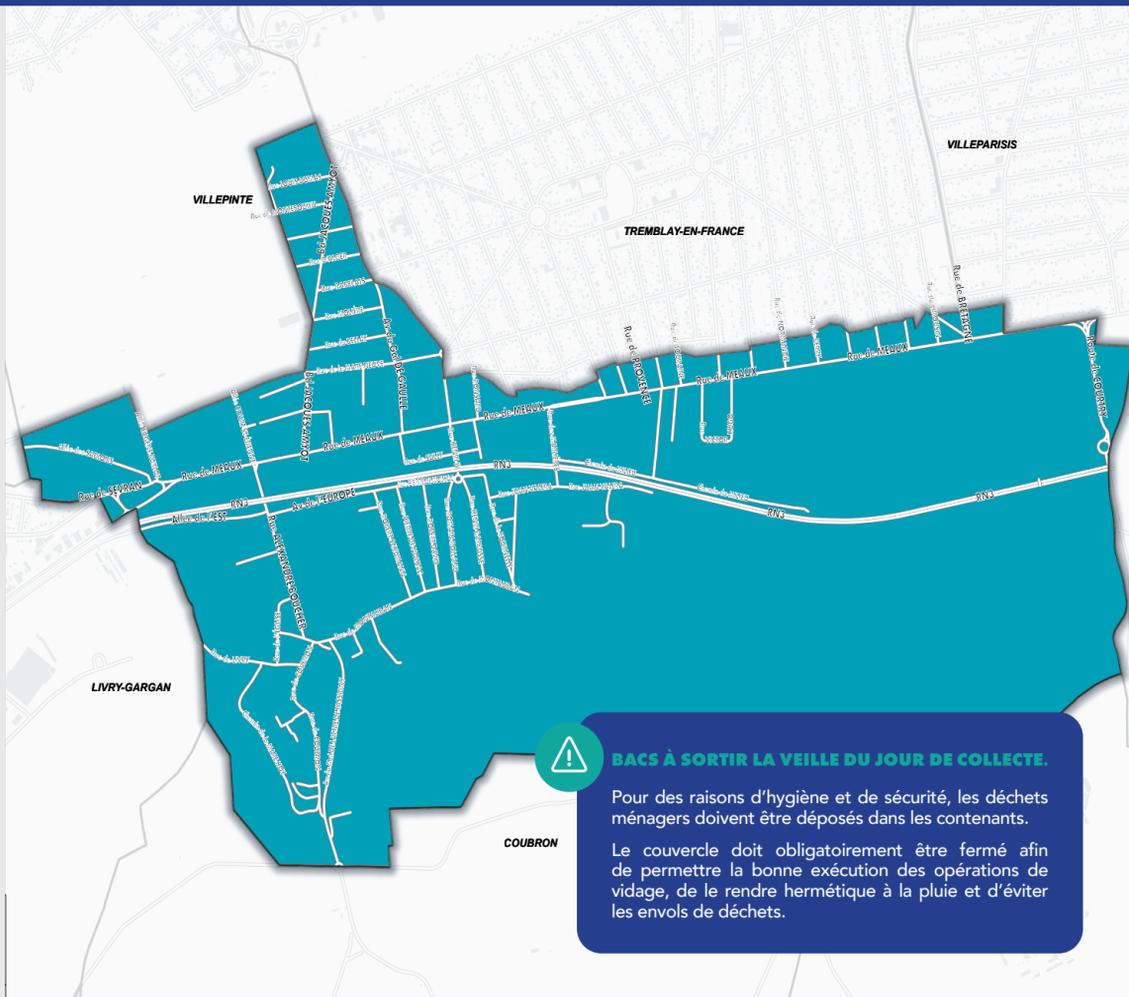
## EMBALLAGES ET PAPIERS

VENDREDI



## OBJETS ENCOMBRANTS

1<sup>ER</sup> MERCREDI DU MOIS



### BACS À SORTIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envols de déchets.

# JE REPÈRE MA RUE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DES EMBALLAGES EN VERRE

NOUVEAU BAC



## DÉCHETS VÉGÉTAUX DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS



## EMBALLAGES EN VERRE

POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE

EN PORTE À PORTE :  
1 VENDREDI SUR 2 À COMPTER DU 3 JANVIER



## COLLECTE DES SAPINS EN PORTE À PORTE

8 ET 22 JANVIER 2025  
À DÉPOSER SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN  
NI NEIGE ARTIFICIELLE. LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT  
ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS  
DÉCHÈTERIES.



### À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches

# CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS, LES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET LES EMBALLAGES EN VERRE

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÊNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

|                                                               | JANV.                                                 | FÉVRIER                                               | MARS    | AVRIL   | MAI    | JUIN   | JUILLET      | AOÛT         | SEPT.   | OCT.    | NOV.   | DEC.                                                  |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------|---------|--------|--------|--------------|--------------|---------|---------|--------|-------------------------------------------------------|
| <b>OBJETS ENCOMBRANTS</b>                                     |                                                       |                                                       |         |         |        |        |              |              |         |         |        |                                                       |
| 1 <sup>ER</sup> MERCREDI DU MOIS                              | 8                                                     | 5                                                     | 5       | 2       | 7      | 4      | 2            | 6            | 3       | 1       | 5      | 3                                                     |
| <b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b>                                       |                                                       |                                                       |         |         |        |        |              |              |         |         |        |                                                       |
| 1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS                         | PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE | PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE | 12 - 26 | 9 - 23  | 7 - 21 | 4 - 18 | 2 - 16<br>30 | 13 - 27      | 10 - 24 | 8 - 22  | 5 - 19 | PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE |
| <b>EMBALLAGES EN VERRE</b>                                    |                                                       |                                                       |         |         |        |        |              |              |         |         |        |                                                       |
| EN PORTE À PORTE :<br>1 VENDREDI SUR 2 À COMPTER DU 3 JANVIER | 3 - 17<br>31                                          | 14 - 28                                               | 15 - 28 | 11 - 25 | 9 - 23 | 6 - 20 | 4 - 18       | 1 - 15<br>29 | 12 - 26 | 10 - 24 | 7 - 21 | 5 - 19                                                |

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.